



L'ACP dépose son tout premier mémoire au Comité des finances de la Chambre des communes

Le Comité pour la politique scientifique (CPS), nouvellement recréé, a passé l'essentiel de son temps, depuis juin dernier, à la préparation de deux mémoires qui furent déposés devant le Comité des finances de la Chambre de communes (CFCC). Le premier fut soumis au nom de l'ACP (pour la première fois dans l'histoire) tandis que le deuxième, très différent, fut rédigé pour le compte du Consortium canadien pour la recherche (CCR), le groupe de pression le plus important représentant la communauté scientifique canadienne.

Les recommandations du mémoire de l'ACP sont basées sur les réponses de ses membres à un sondage qui leur fut envoyé à la fin de juillet. Si on exclut les membres industriels, les avis convergent de manière surprenante et les priorités vont, en ordre de préférences, à l'augmentation du financement du programme de subventions à la découverte, à un meilleur soutien pour les infrastructures et à la création du Centre canadien de neutrons. Le mémoire soumis au CFCC reprend ces priorités tout en incorporant à la recommandation sur les infrastructures une mention concernant le renouvellement de la subvention de TRIUMF.

L'ACP recommande au CFCC que :

1. le budget du CRSNG destiné à la science fondamentale (programme de subventions à la découverte) soit augmenté de 10 % – coût annuel: environ 40 M\$;
2. le gouvernement canadien planifie le remplacement du réacteur NRU de Chalk River par le Centre canadien de neutrons, une installation de premier ordre à la fois pour la recherche de pointe sur les faisceaux de neutrons, pour la

recherche et le développement de l'énergie nucléaire et pour la production d'isotopes – coût de la planification formelle : environ 5 M\$;

3. *un financement important soit assuré afin de couvrir les coûts des infrastructures de recherche majeures non-couverts par les programmes existants ; l'ACP recommande plus particulièrement le renouvellement du financement de TRIUMF ainsi que le doublement des fonds consentis au programme d'Accès aux ressources majeures du CRSNG – coût annuel : environ 96 M\$.*

De leur côté, les recommandations du CCR reproduites ci-dessous représentent le consensus qui s'est établi au Comité de direction après d'intenses discussions s'étalant sur plusieurs mois et à l'intérieur desquelles les deux représentants de l'ACP ont joué un rôle primordial. Sans surprise, les recommandations du CCR reprennent donc en partie celles du mémoire de l'ACP.

Le CCR recommande au CFCC que :

1. *le gouvernement soutienne le financement de la recherche fondamentale en augmentant de 5 % le budget des trois conseils subventionnaires et celui de Génome Canada, tout en finançant séparément toute nouvelle initiative ciblée qui serait développée après consultation avec la communauté de recherche – coût annuel : environ 100 M\$;*
2. *le financement des frais indirects de la recherche universitaire soit augmenté à 40 % des frais directs de recherche financés par les conseils subventionnaires – coût annuel : environ 200 M\$.*

Note: Le texte des mémoires (en langue anglaise) est disponible sur le site web de l'ACP.

Des adhésions pluri-annuelles et conjointes avec la CASCA

Dès janvier 2010, l'ACP introduit deux modifications à ses procédures d'adhésion et de renouvellement. Afin de diminuer la lourdeur administrative du renouvellement, l'ACP offrira la possibilité de renouveler pour 5 ans. Cette nouvelle option permettra aux membres de bénéficier du tarif actuel durant 5 ans, ajoutant de la flexibilité aux structures actuelles sans affecter les finances de l'ACP.

Reconnaissant que les intérêts de plusieurs de ses membres traversent les frontières disciplinaires, l'ACP étend sa collaboration à d'autres

associations scientifiques proches. Déjà, les membres de l'ACP joignant l'Institut de chimie du Canada et l'Organisation canadienne des physiciens médicaux bénéficient d'une réduction de 30 pour cent de leurs frais d'adhésion à chaque société. Un nouvel accord avec la Société canadienne d'astronomie (CASCA), en vigueur à partir de janvier 2010, permettra maintenant à ceux des membres qui travaillent à la frontière entre la physique et l'astronomie de profiter des mêmes réductions. N'oubliez pas de mentionner cette bonne nouvelle à vos collègues astrophysiciens !

Nouvelles de la collectivité

La 45^e Conférence canadienne des étudiants en physique (CCEP), organisée par le Département de physique de l'Université de l'Alberta, s'est déroulée du 1^{er} au 5 octobre. Une journée Carrière et études supérieures fut également tenue le 4 octobre.

La 4^e Conférence Canada-États-Unis-Mexique pour les étudiants en physique se tiendra à Acapulco, au Mexique, du 22 au 24 octobre. Grâce au soutien financier de plusieurs compagnies et organisations, l'ACP a pu financer l'inscription, les dépenses locales ainsi qu'une partie des frais de voyage de 30 étudiants inscrits aux cycles supérieurs d'universités canadiennes.

Fonds d'éducation

Le Fonds d'éducation de l'ACP sert à soutenir d'importantes activités d'éducation et de rayonnement, dont les tournées de conférenciers et les examens de physique des écoles secondaires et des universités de l'ACP; la Conférence des étudiants de premier cycle en physique et l'Expo-sciences pancanadienne.

Le Fonds d'éducation a un besoin urgent de votre appui pour continuer à commanditer ces initiatives importantes pour l'enseignement de la physique et la visibilité de la discipline au Canada!

Des dons déductibles d'impôts peuvent être faits en tout temps au Fonds d'éducation via le site internet de l'ACP.

Le Bulletin d'information de l'ACP est publié par l'Association canadienne des physiciens et physiciennes, Immeuble McDonald, Université d'Ottawa, 150, avenue Louis-Pasteur, suite 112, Ottawa (Ont.) K1N 6N5. Téléphone : 613-562-5614; Télécopieur : 613-562-5615; Courriel : CAP@physics.uottawa.ca; Site Web : www.cap.ca Rédaction: Normand Mousseau